

Mardi 19 septembre 2023

Emploi et insertion

## Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée : l'Entreprise à But d'Emploi Blosn'up se développe et s'ancre sur le territoire du Blosne



Créée en septembre 2022 dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, l'entreprise à But d'Emploi Blosn'up ouvre ses portes au public ce samedi 23 septembre 2023. Après un an d'activités, l'entreprise s'ancre sur le quartier du Blosne et se développe petit-à-petit afin de permettre aux personnes privées d'emploi de retrouver le chemin d'un emploi en répondant aux besoins non satisfaits du quartier, dans une logique solidaire et territoriale.

Rennes travaille depuis 2018 avec les habitants et les acteurs du quartier du Blosne afin de réunir les volontaires, les entreprises et les collectivités issus de différents secteurs d'activités. L'Entreprise à But d'Emploi "Blosn'up", ouverte en novembre 2022 suite à l'habilitation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée obtenue en juillet 2022, compte désormais 20 salariés issus de la privation d'emploi, en CDI à temps choisi.

Depuis son ouverture, **3 pôles d'activités** ont vu le jour :

- pôle textile avec la création de petits objets de décoration issus de tissus de réemploi, l'accompagnement à des créateurs pour la réalisation de prototypes, le soutien à la production de PME du territoire habilité par exemple pour l'entreprise Les Cotons de Romane ou encore Madeleine adore, un service de retouches, une mercerie et une laverie solidaire ;
- pôle services, aux habitants d'abord avec la prise en charge de petits travaux, petits déménagements, un point de location de matériel de puériculture via Familib et un point relais UPS. Mais aussi, aux structures et entreprises du

territoire qui sollicitent les services de Blosn'up comme par exemple Keolis Rennes pour de petites missions d'entretien des stations de métro du Réseau STAR ;

- pôle bois/maintenance avec la création de jeux et jouets en bois géants issus de la récupération de bois de palettes, la confection de mobilier extérieur et de composteurs.

Basés 4 avenue de la Vistule à Rennes, les locaux de l'EBE sont mis à disposition à coûts modérés par la Ville de Rennes et Rennes Métropole qui apportent leur soutien financier pour leur aménagement et l'acquisition de machines nécessaires aux activités. Fin septembre, deux nouveaux locaux s'ouvrent square de Bosnie et place du Monténégro afin d'y installer la conciergerie pour les habitants et le comptoir de services tels que la location de petits équipements (petits appareils électroménagers, de jardinage, vélos pour quelques heures, etc.).

Ces nouveaux locaux vont non seulement permettre d'enrichir les activités proposées par Blosn'up pour le territoire mais aussi de recruter plusieurs salariés aujourd'hui privés d'emploi. L'objectif est d'atteindre 26 salariés au 31 décembre 2023, et 80 d'ici quatre ans.

Les futurs salariés potentiels sont repérés dans le cadre de leur accompagnement par le Comité Local pour l'Emploi (CLE) et l'association Blosne Emploi Solidarité Travail (BEST) pour leur faire connaître et leur proposer d'intégrer Blosn'up.

**"Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée est une formidable opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de travail pour lutter contre l'exclusion des personnes durablement privées d'emploi. L'évolution de Blosn'up prouve que ce nouveau modèle social innovant qui échappe à la logique du marché du travail répond à la fois aux besoins des habitants du quartier et du territoire." Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole.**

### **Blosn'up en quelques dates**

- Dépôt de la candidature par la Ville de Rennes : février 2022
- Habilitation TZCLD du territoire : juillet 2022
- Création de l'entreprise : septembre 2022
- Signature des premiers contrats : novembre 2022

### **L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée**

Le projet se base sur un triple postulat :

- des personnes sont privées durablement d'emploi alors même qu'elles souhaitent travailler et disposent de savoir-faire et de compétences ;

- le travail ne manque pas car il existe une multitude de besoins non satisfaits et des travaux utiles à la société qui ne sont pas ou plus réalisés ;
- le chômage de longue durée coûte cher, car il engendre de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge.

"Le projet "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" s'inscrit dans un système où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement mais où, dans le même temps, plusieurs millions de personnes sont privées durablement d'emploi ou sont contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne."  
**Cécile Papillion, adjointe à la Maire de Rennes déléguée à l'Insertion et à l'emploi.**

Partant de ce constat, l'initiative TZCLD propose de rediriger ce coût pour financer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail.

Elle se traduit par la création d'une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi, qui s'engagent à embaucher en CDI à temps choisi, toute personne en privation d'emploi depuis plus d'un an et résidant depuis au moins 6 mois sur le territoire habilité dès lors qu'ils sont volontaires. Le financement du poste est assuré par une subvention de l'État et complété par une subvention du département, par les services rendus par l'entreprise et d'autres subventions exceptionnelles.



TZCLD est une expérimentation nationale initiée par ATD Quart Monde, en partenariat avec le Secours Catholique, Emmaüs France, le Pacte Civique et la Fédération des Acteurs de la Solidarité. La loi du 29 février 2016 a instauré dans 10 premiers territoires cette démarche qui tend à prouver que lorsque l'on s'adapte aux besoins des acteurs locaux et que l'on s'appuie sur les compétences de personnes volontaires, le chômage de longue durée peut être éradiqué. Depuis 2021, ce sont 58 territoires qui ont été

habilités pour mettre en œuvre cette expérimentation (48 nouveaux territoires habilités dans un second temps).

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
Espace Presse

